



COMPTE RENDU REUNION DU COMITE SYNDICAL

du mercredi 29 juillet 2026
Salle des fêtes de Couffy

14 rue André Bonnet
41130 GIEVRES
02 54 88 16 48

Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 20
(dont 0 procuration)

Date de convocation du Comité syndical : 15 juillet 2026.
Début de séance : 18h35
Fin de la séance : 19h16.

PRESENTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC CHABRIS-PAYS DE BAZELLE	FIRMIN Lucie VILLERETTE Bernard THIBAUT Patrice	
CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	GUENAI Hervé SOURIOUX Romain	LEFORT Quentin LAMI Antonin
CC VAL DE CHER CONTROIS	BRAULT Patrice BARAT Claude GAUTHIER Michelle POMA Alain VERPAUX Jean-François DANGER Jean-Luc	JULIEN Pierre PAGENAULT François SINSON Daniel
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	PERROCHON Serge DUGUET Jean-Marc	GIBERT Jany SEGRET-DESCROIX Sylvie

Formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS EXCUSES

CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	POITEVIN Vincent, BRISET Laurent, BOITTE Noël, BEALE Alain CHENE Corinne, VELVENDRON Christelle
CC VAL DE CHER CONTROIS	TAUVRON Jean-Marc, THIBAUT-GALLION Salomé
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	BEAUFREIRE Louis, PINEAU Elodie, LE JOSSEC Fabien, LEGENDRE Michel

ABSENTS

CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	CHANTEREAU Alain
CC VAL DE CHER CONTROIS	ROSET Jean-Jacques
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	DE BRACH Geneviève, LEDUC Benoît

Assistaient également au Comité syndical :
CHASSANY Pascale, secrétaire du SMIBCS
HENRY Stéphane, technicien de rivière du SMIBCS

Patrice Brault a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L.2121-5 du CGCT).

Ordre du jour :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du compte rendu de la séance précédente
- 3 - Travaux de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau des Fosses Blanches - Prieuré de Grandmont - Autorisation à signer le marché
- 4 - Questions diverses

1 - Secrétaire de séance :

Patrice BRAULT a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L.2121-15 du CGCT). Le Comité syndical approuve cette proposition à l'unanimité.

2 - Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de la réunion du 10 juin 2026 a été soumis au Comité syndical pour approbation. Après en avoir pris connaissance, le Comité syndical approuve, à l'unanimité, ledit compte rendu.

3 - Travaux de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau des Fosses Blanches - Prieuré de Grandmont - Autorisation à signer le marché

Monsieur le Président a présenté les prestataires candidats pour effectuer les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau des Fosses Blanches - Au lieu-dit Prieuré de Grandmont, car il convient de recourir à un prestataire extérieur dans le respect des procédures de la commande publique. Une consultation a donc été lancée selon la procédure adaptée du 6 mai au 8 juin 2026. Deux candidats ont répondu à l'appel. Pour un montant de 19 037,40 € TTC, l'offre de l'entreprise BOUGE TP apparaît économiquement la plus avantageuse selon le règlement de la consultation et les critères de jugement des offres préétablis. L'entreprise BOUGE TP a ainsi été retenue.

Après une présentation des travaux prévus et des résultats de la consultation par le technicien, Monsieur le Président demande de l'autorisation à signer le marché portant sur les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ruisseau des Fosses Blanches - Au lieu-dit Prieuré de Grandmont avec l'entreprise BOUGE TP et lui donner tous pouvoirs pour mener à bien et signer tous les documents relatifs à cette décision. Le Comité syndical approuve la demande à l'unanimité.

4 - Questions diverses

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance :
Patrice BRAULT



Le Président,
Romain SOURIOUX

